

Prolifération des armes légères : Des députés se préparent pour la mise en œuvre du TCA

Publié le dimanche 5 octobre 2014 | Assemblée Nationale



© Autre presse par DR

Des armes légères

Il a été organisé le mercredi 1er octobre 2014, dans la salle de la Commission des affaires étrangères et de la défense (CAED) de l'Assemblée nationale, un atelier de formation sur le Traité de commerce des armes (TCA). L'initiative est du Réseau des parlementaires Burkinabè sur les armes légères et de petit calibre en partenariat avec le Centre des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC). L'atelier a été placé sous la présidence du Président de l'Assemblée nationale, représenté par le vice-président de la CAED, Mamadou Benon.

Le 03 juin 2014, le Burkina Faso, à travers son Assemblée nationale, ratifiait le Traité de commerce des armes (TCA). Avant son entrée en vigueur prévue pour le 24 décembre 2014, l'heure est aux concertations en vue de réussir la mise en œuvre dudit traité. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier de formation à l'endroit des députés membres du Réseau des parlementaires Burkinabè sur les Armes légères et de petite calibre (ALPC), de la Commission des affaires étrangères et de la défense (CAED) et de représentants de la Haute autorité de contrôle des importations d'armes et de leur utilisation (HACIAU). Il s'est agi de renforcer les connaissances des acteurs engagés dans l'application du TCA sur ses différents composants.

Pour le coordonnateur du Réseau, Drissa Sanogo, il était question surtout de préparer les parlementaires à la mise en vigueur prochaine du traité. « Le TCA entre en vigueur le 24 décembre 2014. Nous avons voulu anticiper parce que le Burkina Faso est l'un des pays pionniers dans la ratification de ce traité », a-t-il souligné.

La formation a été assurée par le Centre des nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC). Pour le directeur adjoint du centre, Leonardo Lara, l'objectif est d'impliquer les parlementaires dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC). Au cours de la formation, différentes thématiques ont été abordées. Les échanges ont porté, entre autres, sur les instruments de réglementation du commerce des armes classiques comme le TCA et la convention de la CEDEAO sur la circulation des ALPC. Par ailleurs, les participants ont pu s'informer sur les conditions d'exportation, d'importation, de transit et de courtage des armes conventionnelles que sont les ALPC.

L'occasion a également été saisie pour exhorter les députés à contribuer à une

application efficace du TCA à travers notamment l'harmonisation des lois avec celui-ci et le renforcement du contrôle de l'action gouvernementale. Le représentant du président de l'Assemblée nationale, Mamadou Benon, n'a pas manqué de relever le contexte d'insécurité qui se caractérise de plus en plus par des braquages à mains armées. « Nous tenons à ce que la question de la prolifération des armes légères et de petit calibre puisse trouver une solution », a-t-il soutenu.